



**Avis  
dans le cadre des consultations prébudgétaires  
sur le  
budget 2004-2005**

**présenté**

**par le  
Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)**

**Janvier 2004**

## **Table des matières**

Introduction .....	4
Mise en situation .....	5
Réactions au texte ministériel .....	6
Conclusion .....	10

## **Introduction**

Le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN), présent dans la vie montréalaise depuis le 20 février 1920, est le porte-parole régional de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Il regroupe 575 syndicats affiliés à la CSN à Montréal, à Laval, au Nunavik et à la Baie James. Il représente plus de 85 000 travailleuses et travailleurs oeuvrant dans tous les secteurs d'activités et répartis dans quelque 1200 lieux de travail.

Dans ses rangs, des femmes et des hommes travaillent aussi bien dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux que dans les institutions scolaires, les manufactures, les usines, les commerces, les bureaux, les ateliers, les médias, les organismes gouvernementaux ainsi que dans le secteur de la construction.

Elles et ils appartiennent à tous les groupes d'âge et proviennent de partout dans le monde : on y retrouve des Montréalaises et des Montréalais natifs de Montréal ou des différentes régions du Québec mais également des personnes provenant d'à peu près partout dans le monde. En termes de composition, notre membership reflète bien la réalité socioculturelle de Montréal. En effet, nous comptons dans nos rangs près de 20 000 affiliés provenant de pas moins d'une trentaine de communautés culturelles autres que québécoise francophone de souche.

Le conseil central est impliqué depuis plusieurs années dans le développement local et régional et considère l'implication de l'État québécois comme étant essentiel au développement de notre communauté.

Le conseil central est très heureux de pouvoir participer à ces consultations prébudgétaires en vue de la préparation du budget 2004-2005

## **Mise en situation**

Montréal est une ville particulière. Selon les données les plus récentes, Montréal démontre un accroissement annuel net d'environ 15 000 personnes.

La population de Montréal est relativement âgée en comparaison des autres agglomérations canadiennes et du reste du Québec, avec 15 % de personnes âgées de plus de 65 ans. Avec en plus, une augmentation de l'importance relative des immigrants qui comptaient, en 2001, pour 28 % de la population.

En matière de revenu, à 23 567 \$ par an en 1995, Montréal présentait le plus faible revenu personnel moyen des régions urbaines canadiennes, qui variait de 24 136 \$ à Winnipeg à plus de 39 000 \$ à Ottawa.

Le taux de chômage demeure nettement plus élevé (10 % en 2002) que dans les autres grandes régions canadiennes, et il subsiste des écarts important à l'intérieur de la région. Dans certains quartiers, plus du quart de la population vit de l'assistance-emploi.

La proportion des familles monoparentales y est de 33 %. En 1996, parmi les 6 à 17 ans, la proportion de ceux vivant sous le seuil de pauvreté passait de 29 % dans les familles bi-parentales à 65 % dans les familles monoparentales.

Le développement des enfants peut y être compromis en raison de conditions de vie peu propices. De même, plusieurs jeunes vivent des problèmes importants, tant au niveau de l'intégration sociale que de la santé : le décrochage scolaire, les grossesses à l'adolescence, les troubles d'anxiété, les jeux de hasard et d'argent, le suicide.

Si les problèmes de santé sont plus élevés dans les milieux pauvres de Montréal, en comparaison avec les autres secteurs mieux nantis du point de vue socio-économique, il en est de même des conditions de vie des populations qui y résident. On y observe en effet de fortes inégalités tant sur la suffisance ou la qualité des logements, de l'approvisionnement alimentaire, d'aires de jeux ou d'espaces verts sécuritaires, etc. que sur l'emploi et la scolarité.

Quand on parle de santé, les problèmes les plus importants à Montréal sont la transmission du VIH, les maladies respiratoires liées à la qualité de l'air et aux changements climatiques, la détresse psychologique, les problèmes de santé mentale, la violence envers les personnes, les suicides.<sup>1</sup>

## **Réactions au texte ministériel**

La série de lois déposées cet automne et adoptées en décembre dernier ne répondent pas à nos attentes face au gouvernement du Québec. L'orientation qui se dégage des transformations proposées nous semble davantage inspirer du néolibéralisme, des orientations dégagées par l'ALÉNA, la ZLÉA, des directives du FMI et de l'OMC. Ces orientations mettent en péril la préservation des nos acquis sociaux et peuvent, à moyen terme, détruire les bases économiques mêmes du Québec, comme cela s'est passé en Argentine.

Dans le « Document de consultations prébudgétaires 2004-2005 », les défis à relever pour préserver l'équilibre budgétaire et remettre les finances publiques sur des bases solides (page 39) nous laissent perplexes.

Ces prémisses sont basées sur une comparaison avec l'Ontario alors que la richesse collective de notre province est moindre. Si nous voulons conserver des services de qualité, équivalents à l'Ontario, il faut y investir une plus grande partie de notre PIB plutôt que de baisser les impôts. Doit-on se comparer à l'Ontario qui est la province la plus riche du Canada, se comparer aux Américains qui ont tout privatisé ou aux pays de l'Amérique latine ou de l'OCDE. C'est toujours relatif. Il s'agit ici de choix collectifs que nous devons faire. Sinon, c'est la détérioration inévitable de nos services publics qui nous attend.

Quand vous exprimez qu'il faut faire le ménage dans les dépenses afin de livrer des services publics de qualité à moindre coût, voulez-vous parler de partenariat public-privé ? Cela serait concordant avec « la poursuite de la révision du rôle de l'État et de ses structures ». Sans préconiser l'immobilisme, la révision de l'État et de ses structures ne devrait-elle pas se faire en concertation avec les différents acteurs sociaux,

---

<sup>1</sup> La prévention en action – Plan d'action montréalais en santé publique 2003-2006 – Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre.

économiques et politiques du Québec ? Nous nous opposons à la vente systématique des services de santé, des services sociaux, du secteur de l'éducation et des infrastructures municipales aux intérêts du « privé ». Le partenariat public-privé, plus souvent qu'autrement, provoque l'augmentation des coûts et parfois même, le chaos. Les exemples pleuvent : la privatisation de l'électricité en Californie, la privatisation du système ferroviaire à Londres, la privatisation de la poste en Suède, la privatisation des usines de filtration en Ontario (le cas de Walkerton), la privatisation des systèmes d'aqueduc en Argentine et en Bolivie. Ce sont toutes des expériences qui ont viré au désastre et l'État a été forcé de payer une double facture pour réparer les pots cassés. Est-ce de ce genre de « ménage des dépenses » et de ce genre de « révision de l'État » que vous voulez ?

Partout où le capital passe sans avoir à rendre des comptes, sans être encadré par des lois spécifiques et des restrictions claires, c'est le chaos, l'anarchie, les scandales, la détérioration des infrastructures, les coupures de services, les manigances pour créer des pénuries et augmenter les tarifs. Ensuite, les compagnies s'en vont en emportant des millions, voire des milliards de profits dans leurs poches, sans réparer les dégâts aux infrastructures, sans rembourser les utilisateurs, sans rembourser les subventions, sans réparer les dégâts écologiques. Et c'est finalement l'État (les contribuables et utilisateurs) qui paie pour réinstaller le service.

Nous nous opposons à l'application de la libre concurrence et « des lois du marché » quand il s'agit de « services publics ». Ce sont des services qui sont essentiels à la population. Restreindre son accessibilité par une flambée de la tarification (ce qui arrive souvent avec les entreprises privées), ou parce que les infrastructures n'ont pas été renouvelées, va à l'encontre des droits reconnus par les Chartes des droits des personnes. Il faut un budget qui soutient des services publics et des programmes sociaux de qualité. Il nous faut également un budget qui permet un développement durable, viable et humain. Il faut avoir une vision à long terme et refuser les propositions alléchantes du secteur privé qui empêcheront la pérennité et la qualité des services à long terme. Il est faux de dire que notre système de santé et que notre système d'éducation sont inefficaces et trop coûteux. Notre façon de faire au Québec fait encore la jalousie des autres provinces et de nombreux autres pays. Et les Québécois, malgré un problème criant dans les urgences, en sont fiers.

Nous nous opposons également à la réduction des impôts. On ne peut pas d'un côté dire que la dette est trop importante pour continuer « à dépenser » et en même temps dire qu'on va réduire les impôts. Les réductions accordées concernent les contribuables à revenu élevé (75 000 \$ et plus) qui représentent 13 % de la population. Si on demandait aux contribuables qui forment les 79 % restant et gagnant moins de 75 000 \$ s'ils préfèrent votre proposition de réduction d'impôt au maintien et à l'amélioration des services publics tels que nous les connaissons actuellement, la réponse serait claire. De plus, les contribuables ont à cœur d'avoir un taux d'imposition équitable pour tous les particuliers et aussi les entreprises.

Par ailleurs, nous nous opposons à la tarification. C'est une forme de taxation régressive qui frappe les plus pauvres et la classe moyenne. D'ailleurs, vous avez déjà annulé toute réduction d'impôt que vous avez promis à ces groupes en augmentant les frais des CPE, les tarifs d'électricité et en refusant le financement adéquat du transport en commun provoquant ainsi une autre augmentation.

Le budget doit également tenir compte des écarts grandissants entre les pauvres et les riches. Il y a de plus en plus de pauvres, et les riches deviennent de plus en plus riches. Les Québécois pratiquent depuis longtemps la solidarité sociale et il faut soutenir un budget qui réduit les écarts de richesse au lieu de les augmenter. Vous avez déjà entamé la démarche contraire en sabordant l'indexation des tables d'impôt. Voici un autre geste de votre ministère qui appauvrit les bas salariés et la classe moyenne.

Concernant la politique familiale, nous demandons au gouvernement de respecter ses engagements : les services de garde, l'allocation unifiée, un régime d'assurance-parentale et les mesures de conciliation travail-famille. Nous nous opposons à des mesures fiscales qui auraient pour impact de moduler le coût des services de garde en fonction du revenu des parents. Les familles à faible revenu doivent être soutenues et les CPE doivent recevoir le financement nécessaire. Il est impératif que le gouvernement indexe le taux de l'allocation unifiée car ce sont les familles à faible revenu qui bénéficient de cette allocation et elles se sont appauvries au fil des ans. Il faut rapatrier les sommes dévolues aux congés parentaux et créer une caisse de congés parentaux. Il faut une banque annuelle de 40 heures (conciliation travail-famille).

Concernant l'éducation, compte tenu des problèmes spécifiques à la région de Montréal, nous attendons toujours la concrétisation de votre proposition de hausser de 20 % le

personnel affecté au soutien des élèves en difficultés d'apprentissage et à la prévention du décrochage. Selon les promesses faites, le prochain budget devrait consacrer 10 M\$ par année à cette hausse des effectifs. Il faudra aussi y retrouver des réponses aux demandes répétées pour investissement essentiel dans le transport scolaire afin de stopper la dégradation inacceptable et continue des conditions de travail des travailleuses et des travailleurs de ce secteur. Nos attentes dans ce secteur sont de l'ordre de 85 M\$ pour 3 ans.

De plus, nous nous opposons à la hausse annoncée des tarifs des services de garde en milieu scolaire, ce qui aura un impact majeur sur leur accessibilité.

Nous croyons que le budget devra refléter une volonté de maintenir l'accessibilité à l'enseignement supérieur par un réel maintien du gel des frais de scolarité, tel que promis.

Finalement, l'établissement d'une véritable culture de la formation continue, un rattrapage important en formation de base, la reconnaissance des acquis et des compétences et une hausse significative de la formation de la main-d'œuvre en cours d'emploi nous apparaissent essentiels. Les attentes sont grandes compte tenu du fait que vous avez contribué à déresponsabiliser les entreprises dont la masse salariale se situe entre 250 000 \$ et 1 M\$, en les soustrayant de l'obligation d'investir 1 % de leur masse salariale dans la formation de leurs employés, privant ainsi ce dossier d'une importante source de financement.



## Conclusion

Nous recommandons :

- D'investir une plus grande partie de notre PIB afin de conserver des services de qualité ;
- De développer un budget qui soutient des services publics et des programmes sociaux de qualité ;
- Un budget qui réduit les écarts de richesse au lieu de les augmenter et qui assure le partage de la richesse. À cet égard, nous exigeons le maintien intégral de l'indexation des tables d'impôt ;
- Un budget qui permet un développement durable, viable et humain ;
- Une imposition équitable entre les particuliers et les entreprises ;
- Que les CPE reçoivent le soutien nécessaire. L'augmentation de ces services ne devrait jamais dépasser le taux d'inflation et il doit demeurer universel ;
- Le rapatriement des sommes dévolues aux congés parentaux et la création d'une caisse de congés parentaux ;
- La création d'une banque annuelle de congés de 40 heures (conciliation travail-famille) ;
- Une hausse de 20 % du personnel affecté au soutien des élèves en difficultés d'apprentissage et à la prévention du décrochage ;
- Un investissement dans le transport scolaire afin de stopper la dégradation des conditions de travail des travailleuses et des travailleurs de ce secteur. Nos attentes dans ce secteur sont de l'ordre de 85 M\$ pour 3 ans ;
- Pas de hausse des tarifs des services de garde en milieu scolaire ;
- Un taux d'imposition équitable pour tous les particuliers et aussi les entreprises ;
- Un budget qui doit également tenir compte des écarts grandissants entre les pauvres et les riches ;
- Le respect des engagements du gouvernement : les services de garde, l'allocation unifiée, un régime d'assurance-parentale et les mesures de conciliation travail-famille ;

- L'indexation du taux de l'allocation unifiée car ce sont les familles à faible revenu qui bénéficieraient de cette allocation et elles se sont appauvries au fil des ans ;
- Le réel maintien du gel des frais de scolarité, tel que promis ;
- L'établissement d'une véritable culture de la formation continue, un rattrapage important en formation de base, la reconnaissance des acquis et des compétences et une hausse significative de la formation de la main-d'œuvre en cours d'emploi.